

Du 5^e au 4,5^e mandat de Bouteflika

Bouteflika a renoncé. Au bout de 17 jours de manifestations quotidiennes, dont trois vendredis avec des marées de manifestants dans les rues, le Président algérien a renoncé à briguer un cinquième mandat.

Mais en même temps, il a annulé la tenue d'élection présidentielle en 2019 et annoncé qu'il resterait au pouvoir un certains temps... Le temps de contribuer « à l'assise des fondations d'une nouvelle République en tant que cadre du nouveau système algérien » en lançant une Conférence nationale qui aura jusqu'en décembre pour élaborer un projet de Constitution ; le temps que cette constitution soit soumise à un référendum et qu'une nouvelle élection présidentielle (à laquelle il ne se représentera pas) ait lieu. Président d'Algérie depuis 1999, Bouteflika a ainsi annoncé, ce lundi 11 mars 2019, qu'il rallongeait de un an, deux ans ou plus son 4^e mandat.

Mais cette annonce n'a pas fait refluer la mobilisation. Les manifestants ont rangé leur slogan « *Non au 5^e mandat* » pour en sortir un autre : « *non au 4^e mandat +, non au 4,5* », « non aux prolongations ». Et, comme depuis le premier jour, ils ont continué à exiger « *FLN dégage* », « *système dégage* ».

Mobilisations, et répression féroce

Bouteflika est un dinosaure du sérail algérien post-indépendance. Il a été ministre de 1962 à 1979 et il est président d'Algérie depuis 1999. Depuis l'indépendance, en 1962, un système oligarchique, lié à l'armée, corrompu et soumis aux forces impérialistes s'est mis en place.

Si les mouvements sociaux jalonnent l'histoire de l'Algérie indépendante, celle-ci est marquée par une rupture en 1988 : le parti unique FLN répond aux Algériens en grève et dénonçant la pénurie par une répression sanglante (plus de 500 morts) et par la mise en place d'un « multipartisme ». Suite aux élections législatives, le Front islamique du salut (FIS) arrive en tête des législatives. L'armée effectue alors un coup d'état et il s'en suit dix ans de guerre civile (il y aura plus de 200 000 morts).

En 2001, des manifestations de masse éclatent en Kabylie et embrasent bientôt toute l'Algérie avec, parmi les mots d'ordre : « *Dehors Bouteflika* ». La répression fera plus de 120 morts. En 2011, dans le cadre des révolutions qui éclatent au Maghreb, au Proche et au Moyen-Orient, le FLN achète la paix sociale en Algérie en augmentant la part de la rente pétrolière redistribuée à la population. Mais aujourd'hui, en 2019, le cours du pétrole est bas, le chômage structurel, la jeunesse sans avenir ; le FLN est incapable de surmonter la crise qui le traverse, une crise qui depuis un an est aiguë. L'incapacité à trouver un candidat capable de remplacer Bouteflika, qui depuis un AVC qu'il a eu en 2013 est presque incapable de parler, en est un symptôme.

Février-mars 2019 : un raz de marée

L'annonce, le 10 février 2019, de la candidature de Bouteflika pour un 5^e mandat à l'élection présidentielle d'avril est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase : des mobilisations ont alors surgi dans quelques villes (Khenchla, Kherata, Biskra...) et plusieurs appels à manifester pour le vendredi 22 février, anonymes, ont fleuri sur les réseaux sociaux. Ce 22 février, le mur de la peur est tombé et par centaines de milliers, les Algériens sont descendus dans les rues. À la différence de 1988, à la différence de 2001, il n'y a pas eu de massacre ; l'armée n'a pas tiré.

La semaine suivante, la mobilisation s'étend. Le mardi 26 février notamment les étudiants déferlent dans les rues ; dans la semaine plusieurs sit-in d'avocats ou de journalistes se tiennent. Des syndicats autonomes de travailleurs appellent à rejoindre la mobilisation du vendredi 1^{er} mars et quelques résistances individuelles

transparaissent au sein de la fédération syndicale l'UGTA (Union générale des travailleurs algériens) dont la direction soutient le gouvernement. Au FLN, impossible d'arriver à organiser une contre-marche. Des élus locaux commencent même à refuser de soutenir un 5^e mandat de Bouteflika.

Le vendredi 1^{er} mars, une marée humaine déferle à travers toute l'Algérie. Et le week-end, alors qu'une vague de démissions débute au FCE, le syndicat patronal, les manifestations et sit-in se poursuivent. Un premier syndicat de travailleurs gèle son affiliation à l'UGTA jusqu'à « la démission de Sidi Saïd » (le secrétaire général, qui soutient le 5^e mandat). Des syndicats autonomes (regroupés dans le Cosyfop) appellent à la grève entre le 10 au 14 mars.

À l'annonce du dépôt de la candidature de Bouteflika, le dimanche soir, la mobilisation prend un nouvel élan. Les étudiants poursuivent massivement leurs manifestations en début de semaine ; ils sont rejoints à partir du mardi par les enseignants. Le mouvement s'étend aux lycées. La mobilisation des avocats s'amplifie aussi avec des gels d'activités dans les tribunaux, des sit-in et une manifestation nationale le jeudi.



www.insurge.fr

Suite à la déferlante du vendredi 8 mars (avec plus de 1 million de manifestants dans la capitale, il y en avait eu entre 2 et 3 millions dans toute l'Algérie la semaine précédente), la grève générale qui débute le dimanche 10, le président Bouteflika, revenu de Suisse où il était hospitalisé, annonce le lundi 11 mars son retrait d'un cinquième mandat, et la prolongation de son actuel mandat... sans élection.

Macron, à Djibouti, déclare le lendemain : « je salue la décision du président Bouteflika qui ouvre une nouvelle page dans le développement de la démocratie algérienne, en décidant la mise en place de cette conférence, en présentant un cadre transparent, et en indiquant qu'il ne se représenterait pas pour un nouveau mandat ». Aussitôt dans des rues d'Algérie des panneaux ont fleuri : « Libérez l'Algérie de la tutelle française ».

La revendication du peuple algérien pour le départ du FLN du pouvoir, de Bouteflika et son clan, pour la chute de ce système est légitime. Les appels à l'auto-organisation des populations laborieuses, des chômeurs et de la jeunesse sur leurs propres bases ne peuvent être que soutenus. Les soutiens du gouvernement français à Bouteflika et son clan ne peuvent être que dénoncés.